

Editorial : les écrits restent....

Autor(en): **Jean des Neiges / Brodard, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **4 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES ECRITS RESTENT....

Cette phrase lapidaire, indique à quel point l'écrit est important. "Si vous êtes maître des paroles à dire, mais esclave de celles qui sont dites" est également une citation lourde de sens, elle l'est peut-être moins que pour l'écrit. Combien de personnes, à l'heure actuelle, ne prononcent plus leurs discours, leurs sermons ou leurs cours par coeur, mais écrivent ce qu'elles ont à dire. Ce n'est nullement pour s'épargner un effort de concentration et choisir une solution de facilité, mais c'est pour qu'on ne puisse pas "leur faire dire ce qu'elles n'ont pas dit" ou vice-versa. Le texte des paroles dites étant écrit, il y a la preuve irréfutable, dans la mesure ou celui qui lit, s'en tient à ce qui est écrit... dans ce qui a été dit.

Toutes les personnes qui, par leur charge, leur situation, sont amenées à inaugurer une chose nouvelle, à maintenir une tradition, ou à soutenir une thèse, s'en réfèrent à ce qui a été écrit. Et elles-mêmes mettent par écrit ce qu'elles désirent faire réaliser, ou réaliser par leurs propres moyens.

Que saurions-nous du passé, que ce soit de l'histoire de notre pays, de la généalogie de nos familles ou de la pensée divine, si des écrivains n'avaient pas relaté de leur plume cette histoire de l'homme qui est la plus passionnante, puisqu'elle commence dans la nuit des temps pour se terminer dans l'éternité. Et le terme le plus fort que l'on emploie dans des circonstances graves, pour affirmer ou infirmer une allégation est de dire "c'est parole d'Évangile", si l'on est affirmatif ou au con-

traire "ce n'est pas parole "Evangile" si l'on met en doute les déclarations ou les écrits Et là, il y a un fait frappant : on dit volontiers "parole " en parlant de l'Evangile. Et ce dernier a pourtant été écrit par les Apôtres. Mais si on parle de parole, c'est probablement que avant qu'il soit écrit, ceux qui avaient écrit la vie du Christ en parlaient avec une similitude frappante, ce qui indiquait une réalité nette, et qu'après qu'il fut écrit ceux qui avaient mission de l'apporter aux nations par la parole s'en tenaient strictement aux écrits, ce qui a rendu les évangiles écrits et parlés synonymes de Vérité, par l'Ecriture et la Tradition !

Or, chers amis, écrivains patoisants, le Conseil des Patoisants Romands, avec la Radio Romande, organise un nouveau concours littéraire de patois. Quand on en parle, on se reporte instinctivement au passé, à ceux qui les premiers ont écrit en patois. Et avec conviction on brandit leurs écrits attestant que "cela" s'est passé. Or, nous invitons tous ceux et celle qui savent tenir une plume ou raconter une histoire, à en faire un écrit et à le présenter au Concours. Le fait de décrocher un prix n'est pas déterminant, quand à l'utilité de ce que vous aurez écrit. L'essentiel est de montrer au monde, que notre vieux parler n'est pas mort, puisqu'il vit jusque dans la littérature, ce qui n'est pas peu dire. Dans ce numéro, vous avez le règlement intégral de ce concours. Vous pouvez encore en demander au Président des Associations cantonales. Et l'automne arrive, les soirées sont plus longues. Au coin de la table, vous avez votre place. Voyez dans l'avenir ce qui peut se passer et à la manière de Jules Verne, imaginez une tranche de la vie qui se déroulera. Ou alors, décrivez un fait vécu que vous romancez. Et demain... dans 40 ou 100 ans, on dira : Paul au Grand, écrivait déjà cela en 1976, c'est la preuve que le patois était bien vivant à cette époque et que l'on savait aussi bien qu'aujourd'hui ce que l'on croit être les seuls à savoir ou à prévoir !

Et c'est ainsi qu'on fait le pays. Un écrit, c'est comme

un testament. On donne à tous un peu de ce que l'on ressent. Et si la suite logique d'un testament, c'est de l'argent qui passe, il n'en est pas de même des écrits, car ils restent !

Jean des Neiges



Il savait bien son patois !

« Il », c'est Mgr Charrière, qui vient de partir pour un monde meilleur. Originaire de Cerniat où il était né, il avait eu la malchance de naître en un moment où les instituteurs, dans leur grande majorité, appliquaient avec rigueur l'article du règlement scolaire interdisant le patois. On est parfois à se demander pourquoi cet article odieux était si scrupuleusement, si pieusement appliqué, alors que d'autres, bien plus importants, l'étaient avec bien moins de minutie. Je pense par exemple aux exigences de la propreté des mains et du visage. Et aux gros mots, pour ne pas aller plus loin. Je pense aux méchancetés de certains grands à l'égard de camarades plus petits, plus jeunes, qui étaient parfois de vrais souffre-douleur et devaient rentrer de l'école en rasant les haies et en courant. Et il ne s'agissait pas d'aller « rapporter » : on se serait fait traiter de **raportchyâ a katre tsandêlè**, rapporteur à 4 chandelles. Du reste, le « rapportage » n'était pas admis, ce qui,

en principe, est une excellente chose. Mais quand il s'agit de méchancetés... **dè mètchyintâ**, on aurait risqué de recevoir **on-n-ônâye**, une « aunée », c'est-à-dire de se faire mesurer **la peña**, les côtes et leurs environs.

Mgr Charrière a raconté lui-même fort plaisamment comment il avait appris le patois. Grand garçon de l'école, il avait, en bon Cerniatin, l'esprit un peu frondeur du **gruvèrin**, tout comme ses camarades. Aussi parlaient-ils entre eux le langage proscrié de leurs pères, qui avait, on s'en doute, tout l'attrait du fruit défendu. Au temps où je le rencontrais parfois, il m'abordait toujours en patois... ou en italien, jamais en français. Saint Pierre, qui a parié toute sa vie, comme Notre-Seigneur, le dialecte syro-chaldéen, aura sûrement eu du plaisir à voir arriver chez lui un patoisant authentique qui, pour ne pas parler l'idiome des bords du lac de Génésareth, n'en était pas demeuré moins fidèle au parler des anciens, **noûthron bi patê**, notre beau patois.

Jévié